



Organiser un atelier

Comment on s'organise entre nous

- Sur **Facebook**, rejoindre le groupe **Champ Libre Interne** pour communiquer avec les autres bénévoles (idées d'ateliers, événements...) et liker notre page pour être tenu au courant de notre actualité (Apéropop...)
- Par **Mail**, rejoindre le groupe Champ libre champ-libre-crew@googlegroups.com en envoyant un mail à Lola : lola.rozenbaum@champlibre.info pour être tenue au courant de l'actualité de Champ libre (réunion, compte-rendu...) et pour pouvoir écrire à **tous les bénévoles**
- Sur **Whatsapp**, rejoindre le groupe pour communiquer de manière plus informelle (ateliers ouverts à tous, bons plans...) Faire la demande au : 06 95 28 04 19
- S'inscrire à la **newsletter** sur notre site internet : www.champlibre.info

Préparation

1. Assister à *une première séance en prison en tant qu'observateur.*

Pour cela, demander à Lola les ateliers à venir, choisir une date et envoyer sa carte d'identité au responsable d'établissement concerné – cf page 8 (*au moins un mois avant la date de la séance*)

2. Trouver un parrain/marraine parmi les anciens bénévoles pour organiser son premier atelier :

- Le mettre en copie des échanges (mails...)
- Lui demander d'assister à la première réunion de rencontre avec les intervenant.e.s
- Lui demander conseil au fil de l'organisation de l'atelier
- Le faire participer à la première séance de l'atelier en détention

Trouver son projet

- **Choix de la thématique**

- Toutes les thématiques sont permises (même si certaines peuvent demander plus de négociation avec la détention, d'aménagement afin de la présenter de manière recevable, ou d'adaptation au niveau matériel). Pour se donner des idées cf notre site : www.champlibre.info/actualites/
- Les thématiques **déjà abordées** peuvent l'être à nouveau avec des intervenant.e.s nouveaux, toutes les idées inédites et originales sont également les bienvenues ! Lorsque c'est possible, on essaye de répondre aux désirs émis par les détenus eux-mêmes.

- **Choix des intervenant.e.s**

- Certain.e.s intervenant.e.s ont déjà une expérience de la prison, mais les intervenant.e.s qui ne sont jamais allé.e.s en prison sont plus que bienvenu.e.s.
- Certains intervenant.e.s qui veulent intervenir à Champ libre peuvent venir nous trouver directement, mais il ne faut pas hésiter à solliciter des personnes qui n'auraient pas eu l'idée d'intervenir en prison.
- Les interventions sont bénévoles.
- Une même séance peut être organisée par une ou plusieurs personnes. Un même atelier également. Même si un fil conducteur est nécessaire pour permettre une cohérence entre les différentes séances du même atelier.

Contenu des séances

Types d'ateliers possibles :

- Ateliers pratiques ou manuels
- Ateliers théoriques
- Combiner les deux !

Conseils :

- éviter les séances trop didactiques ou trop scolaires
- ménager de la place aux questions des participant.e.s et les encourager dans tous les cas à participer.

Attention : le niveau des participant.e.s sur la problématique proposée peuvent être très variables (certains participant.e.s peuvent notamment avoir des connaissances très poussées), un niveau trop faible peut susciter de l'ennui, essayer de s'adapter le plus possible à un auditoire aux connaissances variées.

Si l'atelier peut être suivi par un **non-francophone**, prévenir la coordinatrice culturelle afin qu'elle sélectionne des profils moins sollicités.

Exemple de mail à un intervenant

Bonjour,

Je suis bénévole pour Champ Libre (www.champlibre.info), une association qui intervient en milieu carcéral et dans un centre d'hébergement. L'idée étant de faire venir bénévolement des acteurs divers (scientifiques, journalistes, danseurs, urbanistes...) dans des lieux clos afin de parler ou de pratiquer avec les détenus/résidents leur spécialité. C'est aussi un moyen pour nos intervenant.e.s de découvrir un monde qu'ils ne connaissaient pas et d'échanger avec les prisonniers/résidents.

Pratiquement, nous intervenons dans quatre établissements de la région parisienne, trois prisons (Bois d'Arcy, Réau et Versailles) et un centre d'hébergement (L'Ilot), les samedi matin la plupart du temps. Les ateliers prennent la forme de 4 séances en moyenne de 2h qui s'étalent sur un mois (les intervenant.e.s peuvent soit participer aux quatre séances du cycle, soit seulement à l'une d'entre elles, seuls ou accompagnés d'une autre personne). Un bénévole de l'association se charge de faire le lien entre l'administration pénitentiaire et l'intervenant et encadre ensuite sur place la rencontre entre les intervenant.e.s et les participant.e.s à l'atelier.

J'aimerais *indiquer la période souhaitée d'intervention* mettre en place un atelier sur la thématique *indiquer la thématique* et je cherche des intervenant.e.s qui souhaiteraient participer au projet. Seriez-vous susceptible d'être intéressé par un tel projet que nous pourrions envisager de développer plus précisément ensemble ?

Dans ce cas, n'hésitez pas à revenir vers moi pour toute question. Je serai ravie de vous répondre et de vous en dire plus sur notre association.

J'espère vivement avoir réussi à vous donner envie de participer à ce projet et dans tous les cas je vous remercie du temps et l'attention que vous avez portée à ce message.

Bien à vous,

Prénom, nom et numéro de téléphone

Proposer un rendez-vous

Ce rendez-vous n'est pas obligatoire, il peut se faire par mail ou téléphone. Il sert à :

- **Parler de Champ Libre**, expliquer le fonctionnement de l'association
- De se rencontrer et de répondre aux questions des intervenants
- Définir avec le ou les intervenant.es une **période d'intervention** en prison.
 - Un cycle : 4 séances consécutives en moyenne (des formats plus courts ou plus longs sont également possibles).
 - Durant un cycle, chaque séance peut être organisée par le même ou par différents intervenants, à chaque séance les intervenant.es peuvent être seuls ou venir à plusieurs.

Il est préférable qu'un intervenant vienne **au plus de séances possibles** du cycle – il est généralement frustrant pour un intervenant d'assister à une unique séance.

Privilégier deux intervenant.es par séance pour apporter deux visions différentes. Dans le cas où ils sont plus que deux, s'assurer que le lieu d'accueil sera suffisamment grand (la salle d'activité de Bois d'Arcy est assez petite par exemple).

Inscrire les intervenant.e.s à la formation Jeune Pousse

Plusieurs possibilités :

- greffer ses intervenant.e.s à une formation déjà prévue par d'autres bénévoles. Elles ont lieu environ tous les mois. Consulter Lola pour connaître les dates à venir.
- organiser soi-même une formation. Demander à Lola le kit de formation !
- demander au responsable établissement de faire la formation par skype.

Tous les intervenant.e.s doivent avoir assisté à cette formation Jeune Pousse (seules exceptions : si l'intervenant est déjà intervenu en prison à plusieurs reprises et se sent très à l'aise sur ces questions. En cas de binôme, lors d'une séance d'un atelier qui mobilise de nombreux intervenants, il peut être exceptionnellement possible qu'un seul des deux intervenant.e.s ait assisté à la formation).

Les intervenant.e.s doivent **être adhérents de l'association** (une somme symbolique de 1 €) afin d'être couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association (en ligne [ici](#)).

Choisir son établissement

En fonction des disponibilités, de la thématique et des envies :

- **Bois d'Arcy**

Les séances ont lieu le samedi matin de 9h à 11h (les détenus arrivent entre 8h30 et 9h dans la salle et les surveillants viennent nous chercher entre 11h et 11h30). Un cycle doit faire au moins 3 séances.

- **Réau**

Les séances ont lieu le matin en semaine ou le samedi. Réau est un centre de détention, pour longues peines.

- **Versailles**

Les séances ont lieu le samedi matin (de 9h à 11h) ou en semaine. C'est une maison d'arrêt pour femmes, plus petite et plus proche de Paris que les autres.

- **Nanterre**

Séances le samedi matin **ou après-midi** (9h-11h30 ou 13h30-16h30) et potentiellement aussi en semaine.

- **l'Îlot**

Les séances ont lieu le week-end ou le soir en semaine. Le format est beaucoup plus souple (horaires, nombre de séances du cycle).

Contacteur le référent établissement

- Dans un premier temps pour indiquer :
 - la thématique de l'atelier
 - les dates d'intervention
- afin qu'il puisse prévenir l'établissement concerné et bloquer avec lui les dates.

LES RÉFÉRENTS D'ÉTABLISSEMENT :

- Angélique (Bois d'Arcy) : angiemavillavin@gmail.com
- Mélisande (Nanterre) : mmelisande@hotmail.fr
 - Aude (Réau) : paulmier.aude@gmail.com
 - Yves (Versailles) : yvesjanuel@hotmail.com
 - Aurore (L'Ilot) : fosset.aurore@gmail.com

Faire un flyer

Objectif : présenter l'atelier aux participant.e.s

Doivent figurer sur le flyer :

- le **logo** Champ Libre,
- les **dates** de l'atelier,
- un **texte de présentation** pour l'ensemble des séances ou pour chaque séance.
- Les **photos** doivent être assez grande et contrastées (car le flyer sera imprimé en noir et blanc)
- L'ensemble du flyer doit tenir **sur une page**
- La coordinatrice culturelle doit pouvoir le modifier, y rajouter des informations (donc **ne pas envoyer en pdf**)

Vous pouvez trouver un modèle de flyer [ici](#) ou [là](#).

Dresser la liste de matériel

Ne pas hésiter à prévoir **une liste idéale** (les objets interdits et autorisés peuvent varier en fonction des établissements).

Les intervenant.es doivent pourtant avoir en tête que certains objets de cette liste risquent de ne pas être autorisés par la prison, il faut donc une certaine marge de manœuvre, et être dans l'ensemble capable de composer un atelier avec peu de matériel au cas où.

- Il est toujours possible de demander au responsable d'établissement en amont d'interroger le coordinateur culturel sur ce qui peut entrer ou non en fonction de l'établissement d'intervention.
- Pour l'ilot, la liste du matériel peut être beaucoup plus souple.
- La prison peut fournir un lecteur de DVD et une télévision.
- Tous les éléments visuels (vidéos, images, son) doivent être gravés sur un DVD.
- Ne pas oublier de tout noter (les bouteilles d'eau si c'est un cours de sport...)

1 mois avant l'intervention...

Envoyer au référent établissement :

- La liste de tous les intervenants, leur date d'intervention, une **photocopie de leur carte d'identité** (ou passeport),
- La liste des bénévoles qui accompagneront l'atelier (et leur carte d'identité),
- Le **flyer**,
- La **liste du matériel** (préciser si vous aurez besoin pendant cet atelier du lecteur de DVD et de la TV fournis par la détention).

Le responsable d'établissement enverra un mail au coordinateur culturel (en vous mettant en copie). Ce mail valide l'atelier – le coordinateur culturel réserve les salles, vérifie les identités des intervenants, valide la liste du matériel et le flyer.

Il n'est ensuite **plus possible de modifier les dates** d'intervention ou l'identité des intervenant.e.s (donc attention : s'assurer auprès de ses intervenant.e.s que ces dates leur conviennent et les informer qu'elles ne pourront plus être modifiées)

Ne pas hésiter à proposer de se faire accompagner pour certaines séances du cycle par d'autres bénévoles. Pour une première intervention, il est préférable de se faire accompagner lors de la première séance par un ancien bénévole. Un futur nouveau bénévole - qui n'est jamais intervenu en détention - pourra également se joindre à vous à l'une des séances.

Le bénévole qui organise l'atelier s'engage à venir à toutes les séances du cycle (ou au pire à trouver un bénévole pour le remplacer *au moins un mois avant la séance concernée*)

Les DVDs et CDs

La procédure :

- Envoyer les DVD par courrier à la détention pour validation. Les DVD seront ensuite laissés dans un casier à notre attention à l'intérieur de la prison le jour de l'intervention.
- Mettre un mot dans l'enveloppe à l'attention du coordinateur culturel, lui précisant la séance concernée et lui rappelant de mettre à notre disposition TV et lecteur DVD.
- Lui envoyer un mail pour le prévenir que le DVD vient de partir par la poste (ou demander au responsable d'établissement de le faire).

Pour **Bois d'Arcy** : Maison d'arrêt - Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) - A l'attention de Maïlys Lagoutte - 5 bis rue Alexandre Turpault - 78395 Bois d'Arcy

Pour **Réau** : Centre Pénitentiaire Sud Francilien - Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) - A l'attention de Maud Lahon – Le Plessis Picard – 77558 Moissy Cramayel

Pour **Versailles** : Maison d'arrêt de Versailles - 28 avenue de Paris - 78 000 Versailles – A l'attention de Claire Brazillier – SPIP

Pour **l'Ilot**, cette procédure est inutile.

Rappels et rendez-vous

Quelques jours avant l'intervention, envoyer un mail à ses intervenant.es pour **convenir d'un lieu de rendez-vous** avec les intervenant.es et leur **rappeler de ne pas oublier leur carte d'identité**. Sinon il sera impossible d'entrer en détention. Il est préférable de se rendre tout.es ensemble dans l'établissement concerné afin de répondre aux dernières questions sur le trajet.

Si les intervenant.es **n'ont pas de pass navigo**, le bénévole peut **prendre à sa charge le transport et se faire rembourser par Champ Libre**. Il faut pour cela qu'il **conserve son ticket** et se charge d'envoyer le justificatif à Fiona, la trésorière de Champ Libre ou à Lola.

Ne pas hésiter à consulter le **Pense Bête** à télécharger sur le site dans Matière à penser !

Les adresses

- **Bois d'Arcy** - 5 bis rue Alexandre Turpault - 78395 Bois d'Arcy. [Lien google](#).

RDV à 7h10 gare de Montparnasse pour prendre le transilien (ligne N) en direction de Plaisir Grignon qui part à 7h20. Arrêt : *Fontenay-le-Fleury*. Puis 10 minutes de marche à pied.

Si l'intervenant arrive en voiture, ce dernier doit être devant la prison **à 8 h au plus tard**.

- **Réau** – Le Plessis Picard 77 550 Réau

Rendez-vous à Gare de Lyon pour prendre le RER D.

- **Versailles** – 28 avenue de Paris - 78 000 Versailles

RDV autour de 8h à Montparnasse. Prendre le Transilien (ligne N). Arrêt : *Versailles Chantier*. Puis environ 5 minutes de marche à pied. Selon le matériel à faire entrer en détention arriver 15 à 30 minutes avant l'heure de l'atelier

- **L'Îlot** – 151 rue du Chemin Vert 75011 Paris

Métro Père Lachaise (ligne 2 et 3)

- **Nanterre** – 133 avenue de la Commune de Paris 92000 Nanterre

Prévoir d'être à la gare de Nanterre Université à 8h20. L'entrée peut se faire soit à 8h45, après l'entrée des familles, et avec de la chance de traverser le bâtiment avant le retour des promenades et donc le blocage des portes pendant 10-15 min, soit d'arriver vers 9h pour passer après le retour des promenades.

Le Jour J

Prévoir environ ½ heure entre l'entrée dans l'enceinte de la prison et l'arrivée dans la salle.

En rentrant dans la prison **se présenter, fournir les pièces d'identité** des intervenant.es et des bénévoles.

Pour se faciliter la vie, demander au coordinateur culturel de nous envoyer la **feuille de service** – en cas de souci avec les surveillants sur place cela peut permettre de prouver que la liste a été validée par la détention.

Déposer toutes ses affaires (notamment tous les éléments électroniques : **mobile, appareil photo, ordinateur, mp3, écouteurs...**) dans **les casiers** dont la clé est fournie par l'accueil.

Penser à garder avec soi un document d'identité, un stylo et du papier.

Si nécessaire, **présenter la liste du matériel** au surveillant à l'accueil (qui vérifiera cette liste), le matériel passera ensuite par un scanner (type aéroport)

Tout le matériel nécessaire à l'atelier, et validé en amont par la détention, sera apporté à ce moment là, hormis le ou les DVD qui seront déjà sur place

Sauf demande préalable, **il est interdit de faire entrer de la nourriture en détention**. En cas de doute rappelez-vous que tout ce qui n'est pas sur la liste du matériel autorisé n'est par défaut pas autorisé en détention

Le Jour J

Les bénévoles et intervenant.e.s passent ensuite par un **détecteur de métaux** (attention aux chaussures, vêtements voire sous-vêtements contenant du métal, ils risquent de sonner).

Récupérer le système d'alerte au bureau situé à l'entrée de la détention (un document d'identité vous sera demandé en échange). *Sauf à Versailles, où il n'y a pas de dispositif mais une caméra de surveillance.*

Ce boîtier permet en cas d'urgence, durant l'atelier, d'alerter l'ensemble de la prison (il est donc à utiliser seulement en cas d'urgence : bagarre, malaise... – ce qui pour l'instant ne s'est encore jamais produit).

Il faut normalement **vérifier avec les surveillants** qu'il fonctionne correctement.

Passer au SPIP pour récupérer éventuellement les DVD (que le coordinateur culturel a laissé dans un cassier) et la liste des participant.e.s à l'atelier.

C'est aussi l'endroit où on peut trouver **des toilettes** – il sera difficile voire impossible d'y aller ensuite.

Se rendre à la salle d'intervention – la coordinatrice culturelle vous aura en amont indiqué le numéro de la salle et le quartier concerné.

Le Jour J

Ne pas hésiter à **se présenter** à tous les surveillants croisés sur notre chemin – cela permet de **les informer** que les organisateurs de l'atelier sont arrivés à **les encourager à faire descendre les participant.es à nos ateliers**.

Une fois arrivée devant la salle, un surveillant vous ouvre la porte de la salle, **vérifiez** qu'il y a le nombre de tables et de chaises nécessaire et lui demander si besoin d'ouvrir le local de l'éducation nationale (c'est là que se trouve la TV et le lecteur de DVD, le SPIP vous aura laissé une clef pour ouvrir un casier dans lequel se trouve le lecteur).

Une fois tous les détenus descendus, le surveillant ferme la porte (penser à lui **demander de venir faire une pause** au milieu de la séance, cela permet aux participant.es de fumer une cigarette ou de passer aux toilettes).

À Bois d'Arcy, prendre **l'identité** des détenus présents (ou noter sur la liste fournie par le SPIP les présents et les absents), ou faire passer une feuille de présence. À Versailles et Réau, ce n'est pas nécessaire.

Se présenter et **présenter l'association** en quelques mots.

L'atelier peut commencer. À la fin de l'atelier, ne pas hésiter à débrief, demander aux détenus quels ateliers ils souhaitent faire. **Conseiller** aux participant.es les plus intéressés par le projet associatif de Champ Libre **de reprendre contact (une fois sortis !)** avec l'association via Facebook ou le site internet. Il est interdit par la détention de transmettre ses coordonnées personnelles.

Important : Rien ne doit **sortir de prison** sans que cela n'ait été préalablement autorisé par la détention (les productions des participant.es notamment).

Après l'intervention

À la fin de chaque séance, envoyer un mail au coordinateur culturel pour lui dire comment s'est passé la séance, en mettant en copie le responsable de l'établissement.

Ne pas hésiter à l'informer des **soucis éventuels** qu'il y a pu avoir avec la détention (pas de pause, fuite...). Lui indiquer les **participant.e.s présents**.

Si vous jugez que les participant.e.s n'étaient pas été assez nombreux, le lui dire, voire lui demander de remplacer les participant.e.s absents (certain.e.s participant.e.s ne peuvent pas venir car ils ou elles sont inscrit.e.s parallèlement à plusieurs activités le samedi matin, ont un parloir ou travaillent).

Bonjour,

La séance de ce matin s'est très bien passée. *Préciser un peu ce qui a été fait, les questions abordées par les intervenants, les exercices proposés, l'ambiance générale.*

Préciser s'il y a eu des soucis avec le personnel pénitencier (absence de pause par exemple, nombre insuffisant de détenus présents)

Étaient présents : *Indiquer le nom des détenus présents*

Bonne semaine,

Après l'intervention

À la fin de l'atelier, prévoir **au minimum** un petit compte rendu de **quelques lignes** pour le site internet et le Facebook de Champ Libre à envoyer à Lola.

Pour les plus téméraires : **envoyer un post** à chaud, au sortir de l'atelier (photo une fois dehors, impression, vidéo).

Toutes les productions, produits par les intervenant.e.s ou les bénévoles sont les bienvenues (texte, vidéo, photo qui rendent compte de l'atelier).

Ne pas oublier **d'envoyer ses notes de frais** ou ceux des intervenant.e.s (avec RIB) à Lola, afin qu'elle procède aux remboursements.

Donc **bien garder ses tickets !**

Merci !

Contact : Lola Rozenbaum

Lola.rozenbaum@champlibre.info

06 95 28 04 19